

Réf: Dossier 338798

Avis de constitution

SOCIETE « SOUMARE EXECUTING »

Siège Abidjan-Cocody-Riviera-Attoban, Lot 12, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Juil 2024, et enregistrés au CEPICI le 01 Aout 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOUMARE EXECUTING »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire et à l'étranger :

Construction, travaux BTP et ouvrages d'art; Pont et chaussées, routes, VRD.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ; l'emprunt de toutes sommes auprès de tout établissement financier avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ; la prise en location gérance de tous fonds de commerce ; la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Cinq Mille (5,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan-Cocody-Riviera-Attoban, Lot 12, Ilot 2

Dirigeant(s) M SOUMARE BREHIMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08680 du 04/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°52016/GTCA/RC/2024 du 04/09/2024

